



# Ethique et Morale

## *Quelques bases et repères*

Michel HASSELMANN

*Professeur émérite - Université de Strasbourg*  
*Directeur de l'Espace de Réflexion Ethique Région Alsace*

***« L'éthique n'est pas contemplative.  
Elle est l'exercice d'une morale active, en quête d'un  
point d'équilibre entre la compassion et la raison. »***

*Alain Grimfeld, Ancien Président du CCNE*

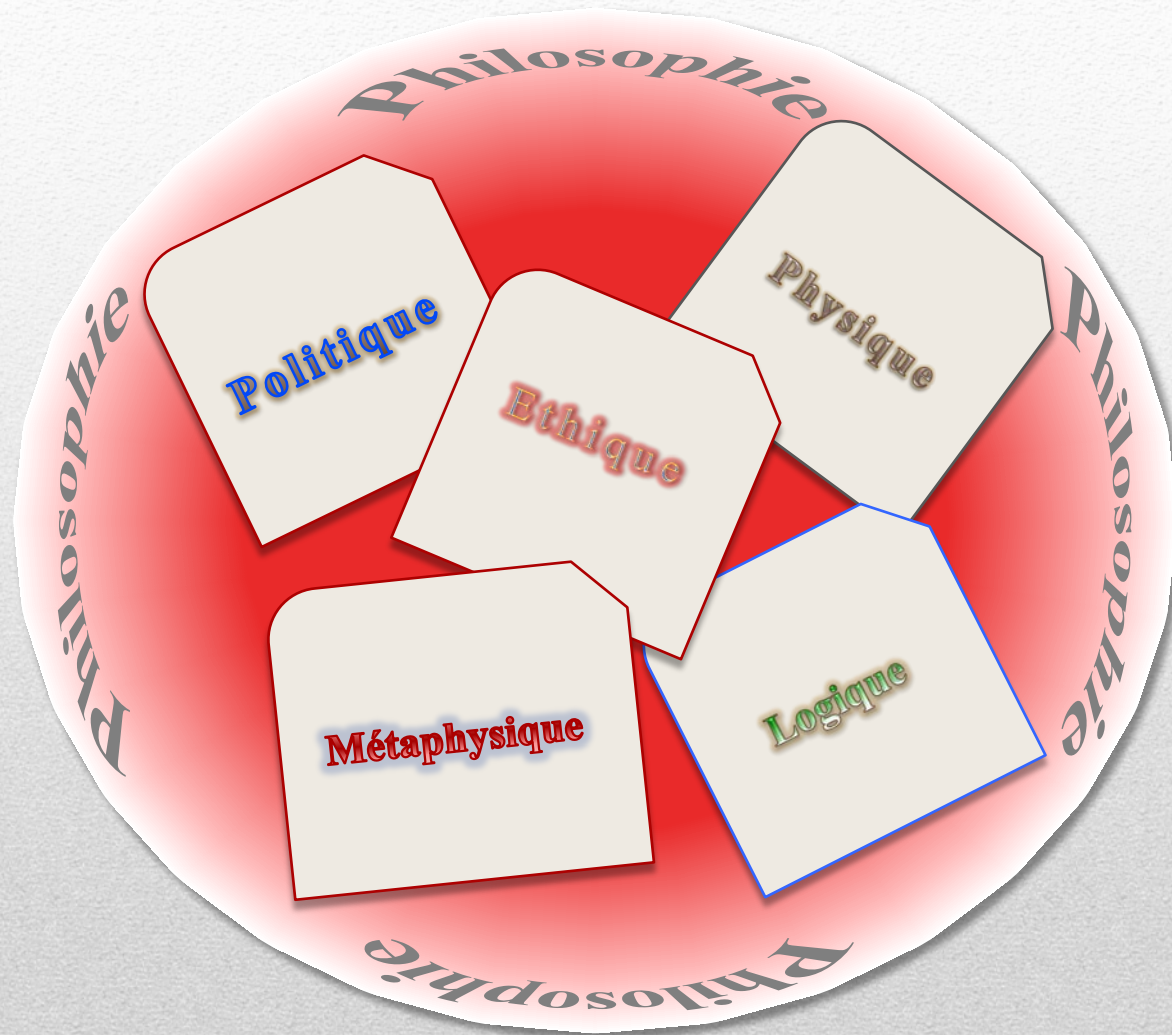
**La philosophie** est issue du **mythe** :

*Récit qui raconte avec des mots humains comment les choses se sont passées à l'origine.*

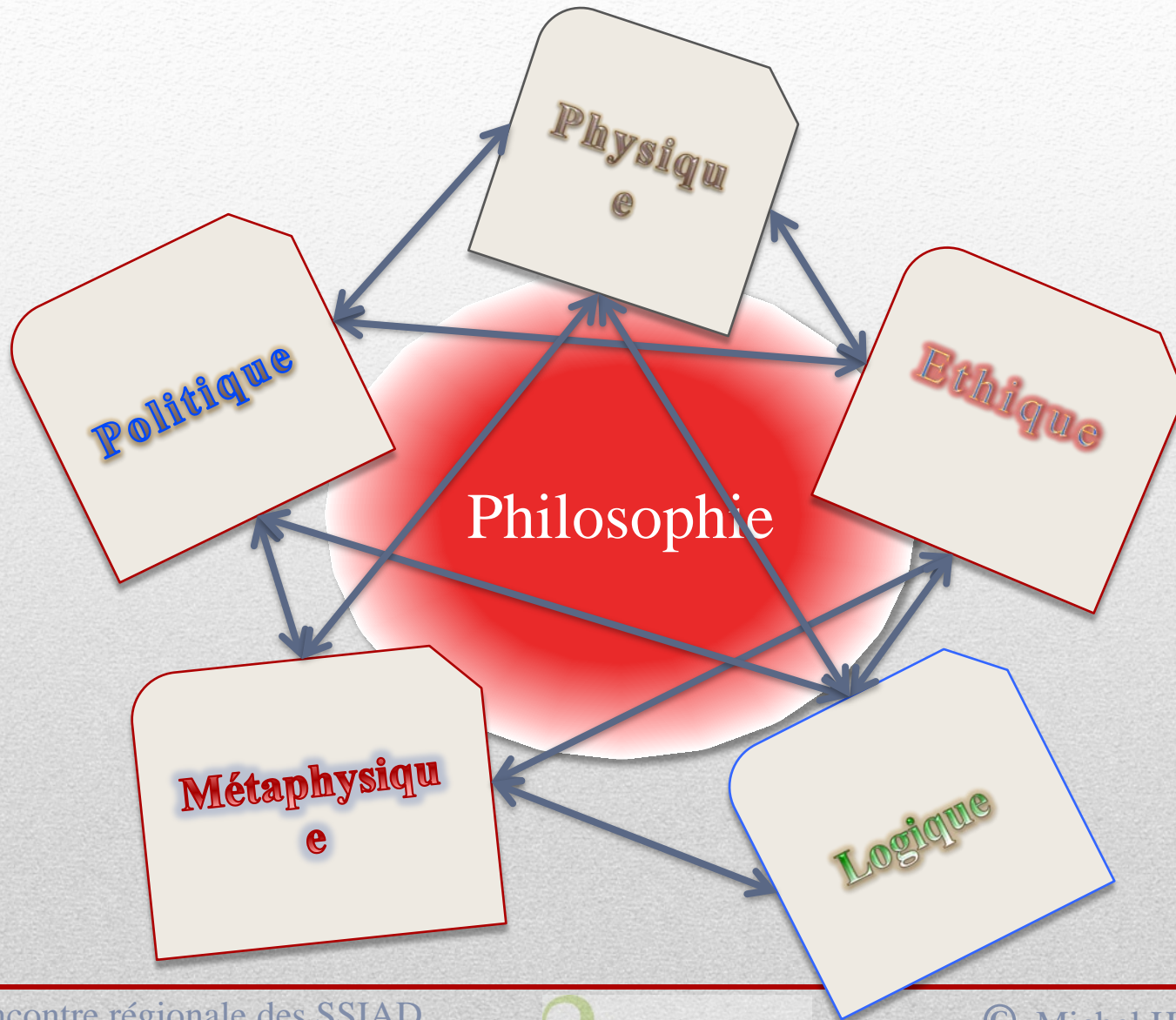
**Philosophie antique :**

- La métaphysique
- **L'éthique**
- La physique
- La logique
- La politique

# Repères: les champs de la philosophie antique



# Repères : les champs de la philosophie antique



## L'éthique :

- Historiquement ne se distinguait pas de la morale
- Avait pour objet le **domaine des valeurs**
- Séparation tardive, actée au XX<sup>ème</sup> siècle

# Les Valeurs



- **Concepts** qui relèvent du **discours** et de **l'intellect**, éventuellement du droit
- Disent ce qui **devrait être**
- **N'ont aucune prise sur les comportements réels.**



## Dictionnaire Larousse :

*« Ce qui est posé comme vrai, beau, bien, d'un point de vue personnel ou selon les critères d'une société et qui est donné comme un idéal à atteindre, comme quelque chose à défendre. »*

Une société démocratique et laïcisée parle volontiers de **valeurs** auxquelles chacun peut « adhérer »

## ❑ **Morales**

- **Grandeur, Honnêteté, Droiture, Véracité, Courage, Responsabilité, Humilité, Respect, Tolérance**

## ❑ **Politiques**

- **Liberté, Egalité, Fraternité, Solidarité, Suprématie du droit**

## ❑ **Esthétiques**

- **Beauté**

## ❑ **Intellectuelles**

- **Pensée, Vérité, Clarté, Rigueur, Cohérence logique, Fécondité intellectuelle, Objectivité**

## ❑ **Affectives**

- **Amour, Amitié, Bonheur, Compassion, Fraternité**

# Les Vertus



- Pratique personnelle et assidue de comportements qui rendent chacun meilleur.
- Les sociétés religieuses et la plupart des groupements philosophiques et spirituels mettent en avant **les vertus**, que chacun devrait pratiquer selon ses talents et son état.

## □ En philosophie classique, 4 vertus cardinales :

### • **Prudence :**

- Dispose la raison pratique à discerner en toute circonstance le véritable bien et à choisir les justes moyens pour l'accomplir

### • **Tempérance :**

- Assure la maîtrise de la volonté sur les instincts et maintient les désirs dans les limites de l'honnêteté, procurant l'équilibre dans l'usage des biens

### • **Force :**

- Le courage, qui assure dans les difficultés la fermeté et la constance dans la poursuite du bien, affermissant la résolution de résister aux tentations et de surmonter les obstacles dans la vie morale

### • **Justice :**

- Volonté de donner à chacun ce qui lui est dû.

# Vertus

## ❑ Vertus théologiques :

- Elles ont Dieu pour objet
- Disposent l'homme à vivre en relation avec Dieu.

### • **Foi :**

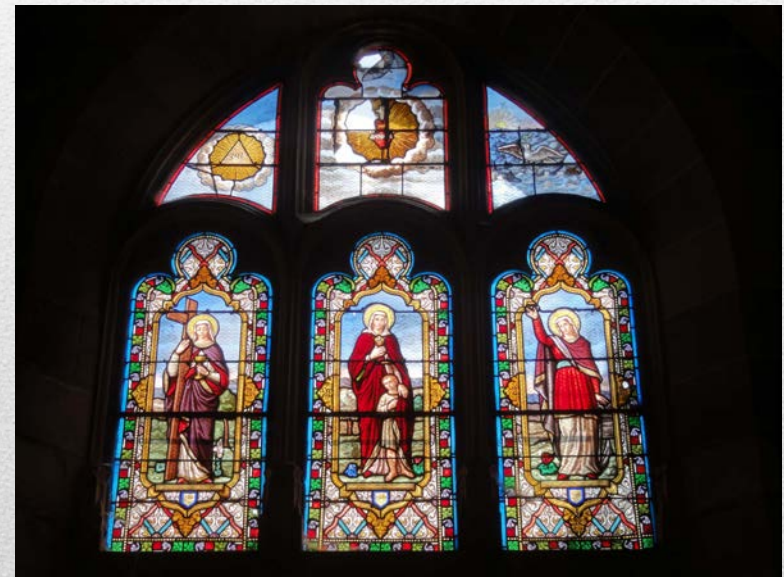
- Disposition à croire aux vérités révélées

### • **Espérance :**

- Disposition à espérer la béatitude

### • **Charité :**

- Amour de Dieu et de son prochain pour l'amour de Dieu.



Les vertus théologiques  
Eglise Saint-Martin de Venette, Oise  
**Pierre Poschadel**

# D'autres Vertus

## ❑ Maçonneries :

- **Tolérance ; Bienfaisance ; Solidarité**

## ❑ Scouts :

- **Franchise ; Dévouement ; Pureté**

## ❑ Politiques :

- **Amour de la loi et de la patrie**
- **Préférence de l'intérêt public au sien propre** (*Montesquieu*)



## Vertus

- Pratique personnelle et assidue de comportements selon ses talents et son état
- Qui rendent chacun meilleur

*Sociétés religieuses et la plupart des groupements philosophiques et spirituels*

## Valeurs

- Relèvent du discours et de l'intellect, éventuellement du droit
- Disent ce qui devrait être
- N'ont aucune prise sur les comportements réels.

*Sociétés démocratiques et laïcisées*



# Morale



- La notion de morale renvoie au moins à trois notions :
  - Des **prescriptions**, concernant les actions permises ou défendues ici et maintenant.
    - La morale => régler la conduite des êtres humains dans une société donnée.
  - Une **doctrine** indiquant les fins de l'action et de la vie humaine et les moyens d'y parvenir.
    - La morale => orienter la conduite des êtres humains pour donner un but, un sens.
  - Des **valeurs** fondamentales permettant d'évaluer les actions et le bien fondé des règles ou des fins.

- ❑ **S'intéresse à la question du bien et du mal.**
- ❑ **Elle fixe des devoirs à l'être humain vis-à-vis :**
  - De lui-même,
  - Des autres individus
  - De l'ensemble de la société
- ❑ **Elle énonce des idéaux plus élevés :**
  - Tradition et coutume
  - Dieu

## ❑ Deux conceptions :

### 1. Morale du devoir :

- Ordonne ce qui relève de la loi morale
  - Ex : « *Tu ne tueras point* »
- La plus courante dans la société occidentale, particulièrement chrétienne.
- A la question « *Que dois-je faire ?* », cette morale répond « *Mon devoir* ».
- Le devoir est une **obligation**, c'est-à-dire une contrainte à faire ou ne pas faire quelque chose.
  
- Contrainte qui n'est pas nécessairement exécutée.

1 - Lon L. Fuller. *The Morality of Law*, 1964, New Haven and London: Yale University Press

## 1. Morale du devoir :

### Emmanuel Kant :

- Le devoir est la nécessité d'accomplir une action uniquement par respect de la règle morale.
- Seule une règle universelle peut contenir en elle-même cette nécessité.
- L'impératif moral fournit des commandements.
- L'action morale est nécessaire en elle-même, **sans rapport à un but quelconque.**



E. Kant. Fondements de la métaphysique des mœurs, 1785

## 2. Morale d'aspiration :

- Les exigences moralement supérieures
- Concerne la sensibilité.

*Socrate enseignait une morale d'aspiration et non du devoir*

- **L'action morale vise un bien** défini par un grand Autre
- Conception téléologique « Causes finales »
  - *télos* : Cible, but, fin.

## ❑ Morale du 3ème Reich

- Impératif catégorique de Kant
  - « *Agis toujours de telle sorte que la maxime de ton action puisse être toujours érigée en maxime universelle* »
  - Le ressort de la morale des Lumières => universalisation de la maxime de l'action
- Impératif catégorique 3<sup>ème</sup> Reich :
  - « *Agis toujours de telle sorte que, si le Führer avait connaissance de ton action, il l'approuverait* ».
  - L'action « morale » découle du regard de l'autre
  - Le *Führer* ne peut approuver mon action que si elle est bonne pour le peuple allemand.

Johann Chapouto. *La révolution culturelle nazie*, Gallimard, 2017

## □ Morale chinoise

- Les trois systèmes chinois de morale, **Confucianisme**, **Taoïsme**, **Bouddhisme**, possèdent un fonds commun de panthéisme, où la personne humaine devient indistincte.
- Ceci aboutit à une négation de la personnalité humaine, qui ne permet d'asseoir aucune théorie du droit individuel et de la liberté.
- La condition des personnes dans le droit chinois comporte aussi peu que possible de liberté,
- La personnalité des individus y disparaît dans la puissance paternelle du chef de famille, du magistrat et du prince.

F. Farjanel. *La morale chinoise : Fondement des sociétés d'Extrême-Orient*. Ed. V. Giard & E. Brière, Paris, 1906



## ❑ Gens du voyage et maladie

- Affluence auprès d'un parent hospitalisé
- Envole de l'âme

# Morale et Droit



- ❑ La règle de droit se distingue de la morale.
- ❑ Il n'y a pas nécessairement concordance entre licite et morale
  - Une norme juridique est assortie d'une sanction sociale organisée
  - La morale en est dénuée et concerne la conscience.

**La Loi peut-elle heurter la morale ?**

# L'Ethique





Giusto de' Menabuoi - 1374 - *La création du Monde*  
Baptistère Cathédrale de Padou

- ❑ N'est pas théorique,
- ❑ S'exerce dans l'action et la contingence
- ❑ Est une pratique du questionnement
- ❑ Porte sur la décision à prendre ici et maintenant

- ❑ C'est la pratique des vertus dans la visée d'une vie bonne pour soi et pour les autres
- ❑ Elle a un caractère « inaugural », s'écarte de la reproductibilité et de la technique
- ❑ Est un discernement qui permet de saisir le moment opportun pour réaliser l'action bonne

# Éthique, morale et droit

Éthique	Morale	Droit
Porte sur le bon et la mauvais	Porte sur le bien et le mal	Porte sur le légal et l'illégal
Répond à la question: Comment vivre ?	Répond à la question : Que dois- je faire ?	Répond à la question : Comment régler les conflits en société ?
Recommande	Commande	Contraint et protège
Hypothétique Dépend des circonstances	Impératif catégorique. S 'applique de manière universelle	S'applique de manière : - Universelle = les lois - Dépend des circonstances = les juges



Il faut pratiquer et pratiquer encore pour trouver le moment opportun

Aristote

*385-322 avant J.-C.*

*« Ce n'est donc ni par un effet de la nature, ni contrairement à la nature que les vertus naissent en nous ; nous sommes naturellement prédisposés à les acquérir, à condition de les perfectionner par l'habitude. »*

Aristote. *Éthique de Nicomaque*. Paris : Garnier Frères, 1965.

- ❑ Travail de cohérence entre les valeurs du collectif et mes valeurs dans l'action.
- ❑ S'exerce au cœur des lois qui doivent être bien connues.
- ❑ Par un **raisonnement conscient** elle **recherche le bon** comme valeur relative et **évite le mauvais**

Le discernement éthique suppose un conflit de valeurs contradictoires et d'égale importance

*« La visée d'une vie bonne avec et pour les autres  
dans des institutions justes »*

*Paul Ricœur*

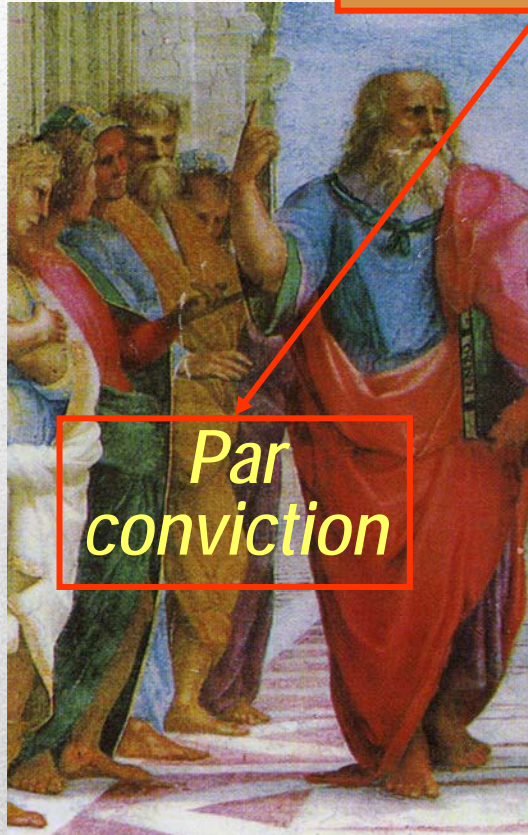
P. Ricœur. « Soi-même comme un autre » 1990. Réédition Seuil, coll. « Points essais », 1997

# En pratique professionnelle

La question n'est pas seulement celle de la motivation de l'action, mais du sens qu'on lui attache.

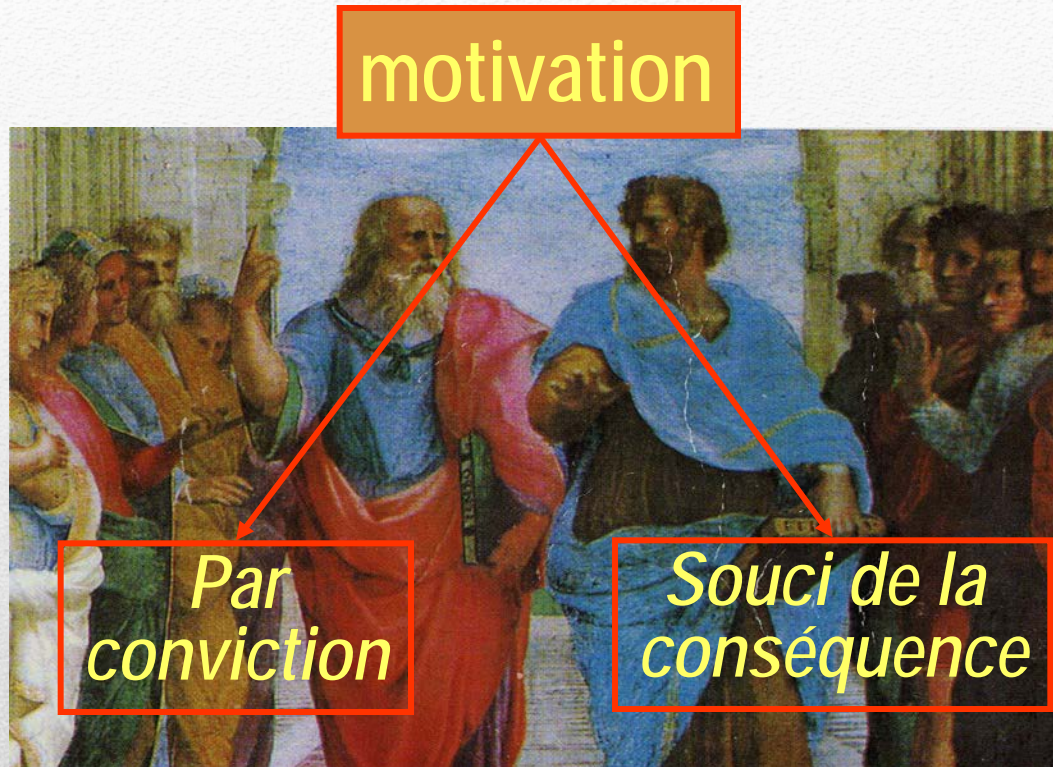
# Sens de l'action

motivation



*Par conviction*

# Sens de l'action



En privilégiant la conviction dans la motivation, celle-ci risque de devenir son but véritable

*« Le partisan de l'éthique de conviction ne se sentira "responsable" que de la nécessité de veiller sur la flamme de la pure doctrine afin qu'elle ne s'éteigne pas »*

Weber M. Le Savant et le Politique, trad. J. Freund, éd. 10/18, Paris 1995

# Grands principes

- Bienfaisance & Non-malfaisance
- Respect de l'autonomie
- Principe d'humanité
- Justice

T.L. Beauchamp, J.F. Childress, « Principles of Biomedical Ethics », New York : Oxford University Press, 1983.



- ❑ Les soins prodigués doivent faire du bien
- ❑ On doit s'abstenir de nuire
- ❑ Tout traitement n'apportant aucun bénéfice doit être arrêté (non futilité)
- ❑ Obligation de ne pas imposer un traitement dont les inconforts générés dépasseraient le bénéfice escompté (proportionnalité)

# Respect de l'autonomie

- ❑ Donne le droit à chaque personne de prendre les décisions qui la concernent (acceptation ou refus de soin)
- ❑ Sous réserve d'une information bien comprise et acceptée

Base du consentement aux soins

## Loi Claeys - Leonetti sur le droit des malades et la fin de vie, 2 février 2016

### Article 3

*« Art 1111-4 - Droit de la personne d'interrompre ou de refuser tout traitement »*

### Article 4

Si le patient refuse ou interrompt un traitement, mettant ainsi sa vie en danger, le médecin :

*« Art 1111-4 - Il peut faire appel à un autre membre du corps médical. Dans tous les cas, le malade doit réitérer sa décision après un délai raisonnable. Celle-ci est inscrite dans son dossier médical. »*

# Principe d'humanité

- ❑ Caractère inaliénable de la nature humaine,
- ❑ Respect des choix du patient,
- ❑ Respect de la dignité qui est ontologiquement attachée à l'homme

*« Hominiser, c'est apprivoiser l'animalité humaine, la domestiquer en la plaçant sous l'autorité – culturelle – de l'esprit »*

Guillebaud JC. Le principe d'humanité. Paris : Seuil, 2001.

# Principe de justice

- ❑ Chaque personne doit avoir un droit d'accès au système de soin
- ❑ Compatible avec le même droit d'accès pour tous,

# Les principes

## Principes éthiques en jeu

**Bienfaisance /  
non-malfaisance**

- Les soins prodigués doivent faire du bien
- On doit s'abstenir de nuire

**Principe  
d'humanité**

- Caractère inaliénable de la nature humaine,
- Respect de la dignité

# Les principes

## Principes éthiques en jeu

### Autonomie

#### Autonomie individuelle

- Chaque personne peut prendre les décisions qui la concernent
- Peut accepter ou refuser l'information et les soins

### Justice

#### Autonomie collective

- Chaque personne doit avoir un droit d'accès au système
- Compatible avec le même droit d'accès pour tous

# Discernement éthique

Il faudra dans la réflexion éthique toujours considérer en même temps les principes généraux et la situation singulière de la personne présente



Il faudra dans la réflexion éthique toujours considérer en même temps les principes généraux et la situation singulière de la personne présente

# Technique de discernement



# Éléments pour juger d'un acte

- **L'acte en soi**
  - Bon
  - Mauvais
- **Ses conséquences**
  - Individuelles
  - Collectives (société)
  - Directes
  - Indirectes
- **L'intention**
  - Avouée
  - Réelle

# Éléments pour juger d'un acte

- ❑ Un dilemme éthique est toujours un **conflit de valeurs contradictoires de même importance**
- ❑ La résolution de ce conflit va **nécessairement entraîner des pertes et des gains pour les parties en présence**
- ❑ La délibération éthique vise à **minimiser les pertes** et à faire en sorte que les personnes concernées jugent la décision raisonnable.

# 1. Aspects éthiques de la situation

- ❑ Définir les sources de tension présentes dans la situation :
  - Qui est concerné par la décision ?
    - *Usager, professionnel, institution ?*
  - Quelles sont les valeurs en conflit pour chacune des parties ?
    - *Ex : l'efficacité peut heurter la sécurité de la personne*
  - Quelles sont les actions proposées qui créent le dilemme ?
- ❑ Explorer les conséquences positives et négatives les plus probables des différentes décisions qui pourraient être prises
- ❑ Tenir compte des normes : légales, déontologiques, du milieu de travail.

### 3. La prise de décision raisonnable

- ❑ Choisir la valeur qui aura la priorité et justifier ce choix malgré les pertes qu'il va entraîner.
- ❑ Les raisons du choix ne doivent relever ni des émotions ni des préférences personnelles
- ❑ Les personnes concernées doivent pouvoir considérer ces raisons comme bonnes
- ❑ Aucun ne doit être choqué et en totale opposition avec ce choix
- ❑ Décider comment minimiser les pertes pour la valeur qui n'a pas été retenue

## 4. Dialogue avec les parties prenantes

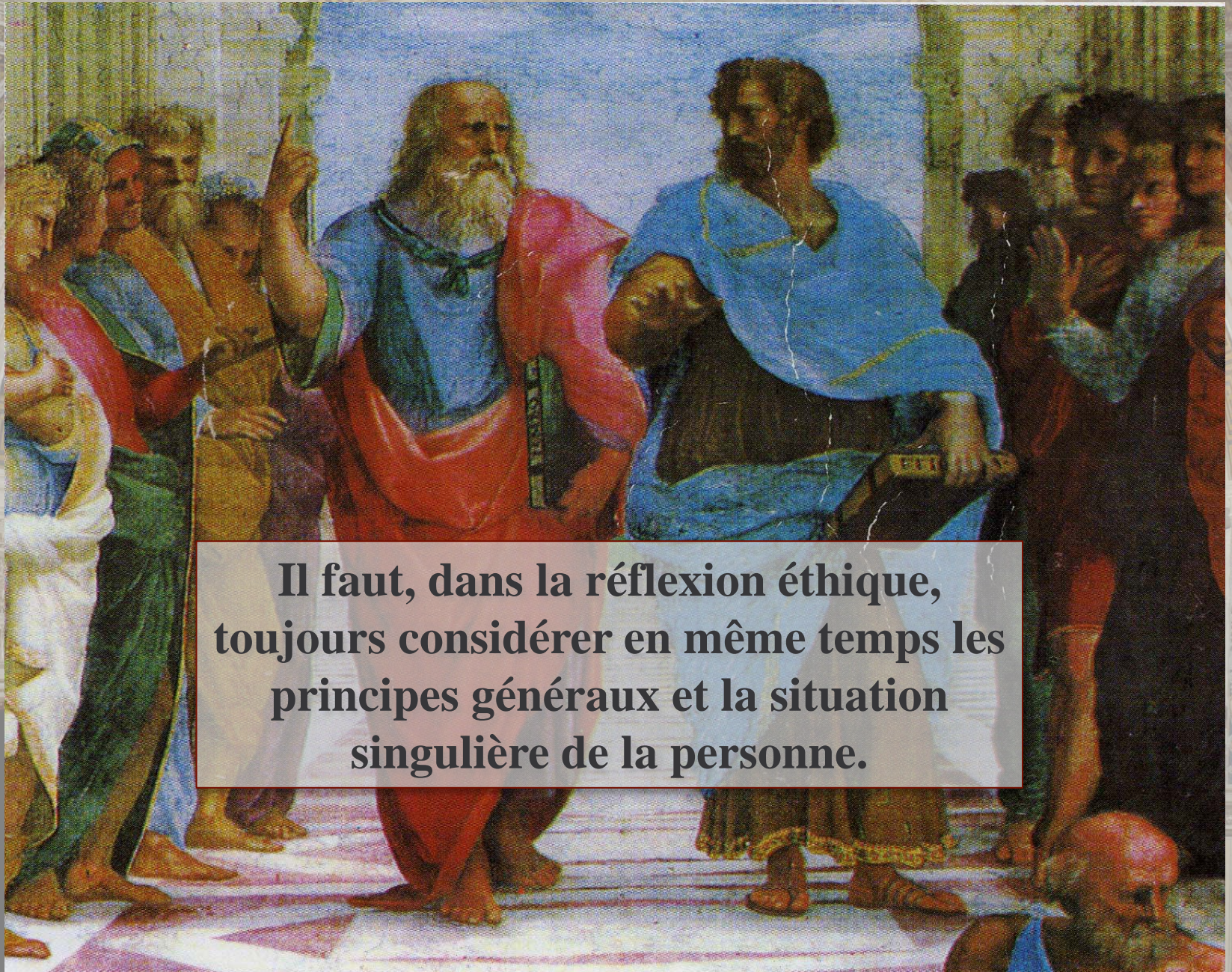
- ❑ Le dialogue avec les parties prenantes est au cœur de la démarche de délibération :
  - Recueillir les avis en visant la coopération, plutôt que la persuasion ou le choc des idées.
  - Construire ensemble la décision
  - Clarifier les raisons qui la justifient.
- ❑ Toutes les personnes intéressées doivent pouvoir approuver la décision .

Ethiquement, une décision fondée sur une délibération collective l'emporte sur une décision s'appuyant uniquement sur les intérêts et valeurs d'un seul décideur



Il faut trouver le juste milieu,  
pour se tenir avec prudence  
à distance de l'excès ou de l'insuffisance.





**Il faut, dans la réflexion éthique,  
toujours considérer en même temps les  
principes généraux et la situation  
singulière de la personne.**